



Livret Hivernal CDA 91 2018-2019

Livret des compétitions du comité d'athlétisme de l'Essonne

[7, rue du 8 mai 1945 – 91130 RIS-ORANGIS – Tel/Fax : 01 69 02 00 43

Site internet : <http://cd91.athle.org/>

E-mail : comite-athletisme91@cd-91-athle.org]



[Octobre 2018]

Ce livret est structuré en trois parties :

1. La première comporte des renseignements et des points réglementaires généraux.
2. La deuxième comprend les renseignements et les règlements spécifiques à chaque compétition dans l'ordre chronologique.
3. La troisième est composée de liens vers les tables, les barèmes de classements et les records.

Les mises à jour, les compléments et les errata seront publiés sur le site du comité :

<http://cd91.athle.org/>

SOMMAIRE

1^{ère} partie

Renseignements et points réglementaires généraux

* Vos correspondants – Les catégories 2018-2019	4
* Les clubs de l'Essonne	5
* Calendrier hivernal 2018-2019	7
* Points réglementaires généraux	10
* Règlement des compétitions CDJ – Hiver 2018-2019	14
* Les écoles d'athlétisme 2018-2019	17

2^{ème} partie

Programmes et Informations des compétitions départementales dans l'ordre du calendrier

* Cross du Val d'Essonne - Mennecy – 11 novembre 2018	18
* Compétition club perche Dourdan – 17 novembre 2018	19
* Cross de Saint Michel – 18 novembre 2018	20
* Cross du Grand Paris Sud - Lisses – 25 novembre 2018	21
* Grand cross de Massy - 02 décembre 2018	22
* Championnats de l'Essonne en salle EC CJES – 08 et 09 décembre 2018 - INSEP	23
* Championnats de l'Essonne en salle EC BM – 08 et 09 décembre 2018 - Viry-Châtillon	25
* Cross de Dourdan – 16 décembre 2018	27
* Championnats de l'Essonne de cross court – 16 décembre 2018 - Dourdan	28
* Championnats de l'Essonne en salle CJES 200-400-800-1500-Marche – 22 décembre 2018 – Eaubonne	30
* Championnats de l'Essonne en salle CJES -05 et 06 janvier 2019- Viry-Châtillon	31
* Championnats de l'Essonne de cross – 13 janvier 2019 – Evry-Courcouronnes	36
* Championnats de l'Essonne de lancers longs – 20 janvier 2019 – Savigny (à confirmer)	41
* Journée qualificative BM – 1 zone – 09 février 2019 - Viry-Châtillon	42
* Journée qualificative BM – 2 zones – 10 février 2019 - Viry-Châtillon	43
* Championnats de l'Essonne en salle Benjamins - Minimes– 24 mars 2019 - Viry-Châtillon	44

3^{ème} partie

* Barèmes de classements	47
* Table des Jeunes (BEF – BEM – MIF – MIM – CAF – CAM)	48
* Records de l'Essonne	49

A decorative graphic on the right side of the page. It features three overlapping circles with a blue-to-red gradient. The top circle is the largest, the middle one is smaller, and the bottom one is the largest again. Thin blue lines connect the circles and extend across the page.

PARTIE 1

Renseignements et points
réglementaires généraux

LE COMITÉ et SES CORRESPONDANTS

Chargé de développement	Mustapha BOUFARCHA	01 69 02 00 43	comite-athletisme91@cd-91-athle.org
Présidente	Marie-Elisabeth BAUBEAU	06 95 45 11 24	marie.b@cd-91-athle.org
Secrétaire Général	Laurent WERQUIN	06 07 96 86 23	laurent-werquin@wanadoo.fr
Trésorière	Lucile GOVAERE	06 83 82 68 67	lucile.athle@gmail.com
CSO (CJES)	Alain BARDOT	01 60 16 33 08	athle-competition@cd-91-athle.org
Commission Benj - Min	Pascal LEGRAND	06 80 31 52 67	athle-jeunes@cd-91-athle.org
Commission Ecole d'Athlé.	Soazig QUENOUILLE	06 89 99 66 89	ecole-athle@cd-91-athle.org
Courses Hors Stade	Michel LE BORGNE	06 11 97 35 56	courses-hors-stade@cd-91-athle.org
Classeur	Bertrand HERBLOT	06 81 71 67 06	bertrandherblot@orange.fr
Officiels	Jean-Paul CUVILLIER	06 06 62 50 68	officiels@cd-91-athle.org
SIFFA-Perf	Sébastien BOBAULT	06 71 63 03 19	sebastienbobault@yahoo.fr
Webmaster			webmaster@cd-91-athle.org
LIFA	16, rue Vincent Compoint 75018 PARIS	01 42 55 48 62 / 68	lifa@athleif.org
FFA	33, avenue Pierre de Coubertin 75640 PARIS Cedex 13	01 53 80 70 00	

LE COMITÉ DIRECTEUR

<http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.html/html.aspx?id=31455>

LES COMMISSIONS

<http://cd91.athle.org/asp.net/espaces.html/html.aspx?id=31456>

LES CATÉGORIES 2018-2019

CATEGORIES	ANNEES
Masters	1979 et avant
Masters V1	1970-1979
Masters V2	1960-1969
Masters V3	1950-1959
Masters V4	1949 et avant
Séniors	1980-1996
Espoirs	1997-1999
Juniors	2000-2001
Cadets	2002-2003
Minimes	2004-2005
Benjamins	2006-2007
Poussins	2008-2009
Eveils Athlétiques	2010-2012
Baby Athlé	2013-2014

LISTE DES CORRESPONDANTS CLUBS DE L'ESSONNE 2018-2019

AC ARPAJONNAIS	Sylvain LAIDET	contact@ac-arpajonnais.com
AC BRUNOY	Daniel TROBILLANT	dant@neuf.fr
AS ALTIS TOPPAN	Laurens BERNADETTE	atstopcap.ges@gmail.com
AS CORBEIL - ESSONNES	ASCE Athlétisme	asce.athle@gmail.com
ASCEA	Jean-Claude BRUNEAU	jc.bruneau4@orange.fr
AS MARCOUSSIS	Patrick MAXIMIN	asmathle@laposte.net
ATHLE 91	Catherine OCHSNER	catherine.ochsner@athle.fr
ATHLE 91 - ETAMPES	Etampes athlétisme	etampesathletisme@hotmail.com
ATHLE 91- ETRECHY	Pierre-François HERSANT	acetrechy@gmail.com
ATHLE 91- EVRY	Yannick LEHELLOCO	yannick.lehelloco@wanadoo.fr
ATHLE 91 - MORSANG	Jean-Louis AKRICHE	jeanlouis.akriche@orange.fr
ATHLE 91 - VIRY	Jean-Paul ALLEGRO	jean-paul.allegro123@orange.fr
BONDOUFLE AC	Jessica GIBELLINI	jessica.gibe@gmail.com
CA ORSAY	Patrick MORO	patrick.moro0155@orange.fr
CO COURCOURONNES	Claudie BOUTIN	codie91@hotmail.fr
CO RENAULT LARDY	Vincent PENEL	vincent.penel@renault.com
CO SUD ESSONNE	Eric DAUDIN	eric.daudin@wanadoo.fr
CO VILLIERS SUR ORGE	Aurélien MOREL	cov.athletisme@gmail.com
CS BRETIGNY	Christophe PELTAN	peltan.christophe@orange.fr
DEF ENDURANCE	Frédéric ANSQUER	efendurance@def.online.com
ELAN 91 PALAISEAU	US Palaiseau Athlétisme	usp.athle.secretariat@gmail.com
EPINAY AC	Pascal CLAVEL	epinayathleticclub@gmail.com
ES MONTGERON	Section Athlétisme	tchevot@gmail.com
ESSONNE ATHLETIC	Irène MOREAU	Irene.moreau@orange.fr
ESSONNE ATHL.-ATHIS MONS	Ibrahim FOULIYEH	ouliyah@yahoo.fr
EA.-AS BALLAINVILLIERS	Rida RACHIDI	jcpesenti@gmail.com
ESSONNE ATHL.-GRIGNY	Mathieu LAHAYE	m.lahaye@goldenblocks.fr

ESSONNE ATHL.-LONGJUMEAU	Denis DUPERRON	md.duperron@wanadoo.fr
ESSONNE ATHL- MASSY	Stéphane DA SILVA	mas.massy.athle@gmail.com
ESSONNE ATHL- LES ULIS	Lydie LAHOUCINE	com.athle@gmail.com
HDMAC DOURDAN	Dorothée AUREAU	stephane.aureau@sfr.fr
LES FOULEES BREUILLETOISES	Nadine REGNIER	lesfoulesbreuilleteises@gmail.com
LISSES AC	Philippe MOREAU	moreauphjd@free.fr
OC GIF SUR YVETTE	Bruno VETTICOZ	brunogifathle@orange.fr
OUEST ESSONNE ATHLETISME	Roseline PINET	foseline.pinet@gmail.com
PERCHE CLUB DE L'HUREPOIX	Daniel CATALAN	catalan.daniel@orange.fr
SAINT MICHEL SPORTS	Patricia CREUZOT	secretariat.smsathle@gmail.com
AC DRAVEIL	Patricia. GIRAUT-BERAT	pgiraudberat@gmail.com
SAVIGNY ATHLETISME 91	Marie-José VERGNES	savigny.athletisme91@sfr.fr
STADE VERTOIS ATHLETISME	Pierre MARQUES	pimarques@orange.fr
STE GENEVIEVE SPORTS	Alain YVE	alain.yve@gmail.com
TEAM GUIDETTI NORDIC HORIZON	Jean-Pierre KOLASINSKI	team.nordic.horizon@gmail.com
TU VERRIERES LE BUISSON	Patrice LAGENETTE	patrice.lagenette@orange.fr
UNION FAMILIALE DE QUINCY	Robert POULIQUEN	pouliquen.robert@neuf.fr
US BALLANCOURT	Johnny DURAND	johnny.durand@wanadoo.fr
US RIS ORANGIS	Véronique TERRAY	usroathle.correspondante@gmail.com
VAL D'ORGE ATH. LONGPONT	Christian COCHARD	c.cochard@cainagod.fr
YERRES AC	Dominique PAILLOL	dompaillo@gmail.com

LIFA	16, rue Vincent Compoint	75018 PARIS	Tel	01 42 55 48 62 / 68	lifa@athleif.org
			Fax	01 42 55 57 30 / 01 42 23 07 01	
FFA	33, avenue Pierre de Coubertin	75640 PARIS Cedex 13	Tel	01 53 80 70 00	

COMITE DE L'ESSONNE

Calendrier Hivernal 2018-2019

EA-PO

B-M

CJES

Toutes catégories

	Epreuves 91	Epreuves LIFA	Epreuves nationales	
NOVEMBRE 2018				
Je	01 Brevet de marche - Longjumeau			
Sa	03			Champ. BM 92 - Eaubonne
Di	04			Champ. BM 92 - Eaubonne
Sa	10			Meeting Eiffage ??
Di	11 Cross du Val d'Essonne - Mennecy			Triathlon BM 95 ?? - Eaubonne
Sa	17 Compétition Club Perche - Dourdan			Champ. 75 (J1) - Eaubonne
Di	18 Cross de Saint-Michel			Champ. 78-92 (J1) - Eaubonne
Sa	24			Champ. 93-94 (J1)- Eaubonne
Di	25 Cross du Grand Paris Sud - Lisses			Champ. 93-94 (J2)- Eaubonne
DECEMBRE 2018				
Sa	01			Champ. 78-92 (J2) - Eaubonne
Di	02 Cross de Massy			Champ. 77 (J1)- Eaubonne
Sa	08 Champ. EC 75-91-93-94 - INSEP Champ. EC 91 Benjamins Minimes - Viry			Champ. EC+ marche+1500 78-92-95 - Eaubonne Champ 77 EC - Reims ??
Di	09 Champ. EC 75-91-93-94 - INSEP Champ. EC 91 Benjamins Minimes - Viry			Champ. EC+ marche+1500 78-92-95 - Eaubonne Champ 77 EC - Reims ??
Sa	15			Champ. 95 (J1) - Eaubonne
Di	16 Cross de Dourdan Champ. 91 cross court - Dourdan			Champ. 95 (J2) - Eaubonne
Sa	22 Champ. 91 CJES 200-400-800-1500 (J3) + Marche - Eaubonne			Champ. BM 93 - Eaubonne
Di	23			
Sa	29			
Di	30			Départementaux CJES dl
JANVIER 2019				
Sa	05 Champ. 91 CJES (J1) - Viry	Meeting Open LIFA + Régionaux Marche - Eaubonne		
Di	06 Champ. 91 CJES (J 2) - Viry			Meeting 92 - Eaubonne
Sa	12	LIFA Masters - Eaubonne		Meeting 77 - Fontainebleau ??

Di	13	Champ. 91 Cross - Courcouronnes			
Sa	19		Régionaux ES - Eaubonne LIFA EC CJES - Eaubonne		
Di	20	Champ. 91 lancers longs - Savigny (à confirmer)	Régionaux ES - Eaubonne LIFA EC CJES - Eaubonne		
Sa	26		Régionaux CJ - Eaubonne		
Di	27		Régionaux CJ - INSEP		Meeting de Paris
FEVRIER 2019					
Sa	02		LIFA ES - Eaubonne Critérium LIFA lancers longs (1er tour)	Champ. France EC et Marche salle - Rennes	
Di	03		Régionaux ES - Eaubonne Critérium LIFA lancers longs (1er tour) - Regionnaux de Cross - Clamart	Champ. France EC et Marche salle - Rennes	
Je	07				
Ve	08				Meeting Femina - Eaubonne
Sa	09	Qualif B M - Viry	LIFA CJ - INSEP Critérium LIFA lancers longs (2ème tour)	Champ. France Nationaux et espoirs - Nantes	
Di	10	Qualif B M - Viry	LIFA CJ - Eaubonne Critérium LIFA lancers longs (2ème tour)	Champ. France Nationaux et espoirs - Nantes	
Sa	16			Champ. France Elite - Miramas	
Di	17		LIFA Cross -Les Mureaux	Champ. France Elite - Miramas	
Sa	23			Champ. France Cadets Juniors + Champ. France Cadets Juniors Perche (finale du PET)- Clermont Champ. France Hiveraux Lancers Longs - Salon de Provence	
Di	24			Champ. France Cadets Juniors + Champ. France Cadets Juniors Perche (finale du PET)- Clermont Champ. France Hiveraux Lancers Longs - Salon de Provence	
MARS 2019					
Ve	01				Champ. Europe salle - Glasgow
Sa	02		LIFA EC BM - Eaubonne		Champ. Europe salle - Glasgow
Di	03		LIFA EC BM - Eaubonne		Champ. Europe salle - Glasgow
Sa	09			Champ. France cross - Vittel	
Di	10		LIFA Equip Athlé cadets- Eaubonne	Champ. France cross - Vittel	
Ve	15			Champ. France masters salle	
Sa	16	Journée EA-PO - Viry		Champ. France masters salle	
Di	17	Journée EA-PO - Viry		Champ. France masters salle	
Sa	23				
Di	24	Champ. 91 B M - Viry	LIFA Equip Athlé cadets- Eaubonne		
Lu	25				Champ. monde Masters
Ma	26				Champ. monde Masters

Me	27				Champ. monde Masters
Je	28				Champ. monde Masters
Ve	29	AG - CD91			Champ. monde Masters
Sa	30	Journée EA / PO Comp. Club lancers - Longjumeau			Champ. monde Masters
Di	31				

Points réglementaires généraux

Concernant les épreuves cadets-cadettes

MODIFICATION IMPORTANTE : Le livret des règlements des compétitions hivernales de la FFA précise dans les généralités qu'il n'y a plus d'épreuves de 400m et 800m pour les catégories cadets M et F.

Concernant les organisateurs :

Afin de permettre,

- la mise en ligne systématique et obligatoire, des résultats de chaque compétition sur SIFFA-Perf (exigence de la FFA)

- la mise en ligne des résultats sur le site du comité,

il est rappelé aux clubs organisateurs qu'ils sont tenus d'envoyer obligatoirement par mail le fichier Logica-Piste (format .nxt) ou le fichier Logica-Route (fichier .nxtr) ou le fichier .txt (exportation compatible avec Logica) de la compétition, dès la fin de celle-ci à l'adresse suivante : sebastienbobault@yahoo.fr avec copie au Comité comite-athletisme91@cd-91-athle.org.

NOTA : pour les cross à label, les résultats doivent être également adressés à la CRCHS IF

Nous vous remercions par avance pour votre implication et votre rigueur sur ce point afin de faciliter le travail de tous ceux qui interviennent sur les résultats de votre compétition une fois celle-ci terminée.

Concernant les athlètes, entraîneurs et dirigeants sur les épreuves des benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors et masters

Les dirigeants de clubs et des entraîneurs doivent communiquer aux athlètes les informations les concernant.

1) Engagement pour les championnats :

1.1] Module d'engagements

Pour tous les championnats pour lesquels cela est indiqué dans le livret, il est demandé, sauf impossibilité, d'engager les athlètes par l'intermédiaire du module d'engagements figurant sur le site du comité <http://cd91.athle.org/>. Ceci facilite le traitement informatique, apporte un gain de temps important le jour de la compétition et permet d'éviter un grand nombre d'erreurs.

1.2] PRÉ-ENGAGEMENTS

Nous vous demandons de porter une attention particulière sur vos pré-engagements :

- Le module d'engagements permet aux organisateurs d'établir des prévisions de présence pour la compétition (Par exemple, dédoublement des concours, ou modification d'horaire en fonction d'un nombre important de séries sur une course),
- Si vous avez un doute, il vaut mieux engager un athlète pour rien plutôt que de devoir demander une inscription tardive le jour de la compétition au niveau du secrétariat.

2) Composition du jury :

Pour que les athlètes puissent participer aux compétitions organisées par la CSO ou la CDJ, les clubs devront fournir le nombre de juges précisé dans le règlement particulier de chaque compétition. **Les noms des juges engagés devront être renseignés par l'intermédiaire du module d'engagement, en même temps que l'engagement des athlètes.**

- En cas de manque de juges sur une compétition, le Comité appliquera :
 - 1/ Rappel du règlement.
 - 2/ Avertissement.
 - 3/ Pénalité financière : 50€ par juge manquant.
 - 4/ Si non-paiement de la pénalité financière : pas d'engagement possible pour la compétition suivante.
Si paiement de la pénalité, engagement possible pour la compétition suivante.
 - 5/ Si nouveau manque de juges : pénalité financière.
 - 6/ Pour les Clubs ayant déjà eu un avertissement et/ou une pénalité au cours de la saison précédente, la première sanction sera l'étape d'avertissement en cas de manque de juges pour cette nouvelle saison.
- Les juges inscrits pour une compétition (concours ou autre poste) devront inscrire leur nom et signer la feuille de présence en fin de journée ou fin de concours (possibilité d'officier par demi-journée)

Le point de la situation sera fait le lendemain des compétitions à partir de la feuille de présence.

3) Confirmation de participation à un concours ou au 1^{er} tour d'une course

Les athlètes doivent confirmer leur participation à leurs épreuves au plus tard 20 minutes avant l'heure de début de l'épreuve prévue au programme. Passé ce délai, les feuilles de confirmation sont retirées et il n'est plus possible de confirmer l'inscription.

Il n'est pas nécessaire de confirmer sa participation entre deux tours de compétition.

Cas de non-participation à une épreuve (règle 142.4 modifiée des règles techniques des compétitions FFA 2012-2013)

Dans toutes les compétitions, sauf celles par équipes (interclubs, Equip'athlé....) et sauf disposition spécifique autre du règlement technique de la compétition établie par la structure responsable de celle-ci (suivant règle F.100), un athlète ayant participé à un tour d'une épreuve et qualifié pour un tour suivant aura la possibilité de se déclarer non-partant pour ce tour suivant.

Cette déclaration de non-participation devra se faire auprès du Délégué Technique (CSO) au plus tard une demi-heure après l'annonce et/ou l'affichage des résultats du tour qualificatif (l'annonce de cet affichage devant en être fait).

Au-delà des 30 minutes suivant l'affichage des résultats, il sera considéré que les autres athlètes qualifiés participent à la finale et la règle 142.4 b) s'appliquera.

Les athlètes qui ont réalisé des performances immédiatement en dessous des seuils de qualification pourront, en cas de désistement, postuler **volontairement** auprès du secrétariat CSO pour une place au tour suivant, dans un délai de 30 minutes suivant l'affichage des résultats. La règle 142.4 b) s'appliquera à ces athlètes.

Sauf en cas de blessure, l'athlète ne participant pas à une épreuve pour laquelle il a été qualifié, ne pourra plus participer à aucune épreuve de ce championnat.

4) Participation à plusieurs épreuves simultanées

Un athlète est autorisé à participer à plusieurs épreuves simultanément dans une compétition. Il est de sa responsabilité de gérer cette situation en tenant compte de l'éloignement éventuel de certaines installations (aires de lancers notamment) et des retards possibles de certaines épreuves.

La règle 142.3 du livret des règlements techniques IAAF explique les droits de l'athlète face à cette situation (essai différé).

5) Port du maillot de club :

Le port du maillot de club est obligatoire pour participer à un championnat. Le non-respect de ce point entraîne la non-participation de l'athlète concerné.

Ces dispositions s'appliquent aussi bien aux compétitions sur stade qu'aux compétitions hors stade.

6) Port du dossard

Le secrétariat de compétition remet aux athlètes participant à des épreuves de course ou de marche en ligne (distances supérieures à un tour de piste) un dossard qui doit être porté, conformément au règlement, sans être plié et être clairement lisible par les juges, l'animateur et les spectateurs de la compétition. Le dossard doit être maintenu par 4 épingles. Il appartient aux athlètes de prévoir leurs épingles.

Poids des engins

CATÉGORIES	Poids	Disque	Javelot	Marteau
HOMMES				
BENJAMINS	3 kg	1 kg	0 kg 500	3 kg (1)
MINIMES	4 kg	1 kg 250	0 kg 600	4 kg
CADETS	5 kg	1 kg 500	0 kg 700	5 kg
JUNIORS	6 kg	1 kg 750	0 kg 800	6 kg
SENIOR - ESP. – VET.	7 kg 260	2 kg	0 kg 800	7 kg 260
FEMMES				
BENJAMINES	2 kg	0 kg 600	0 kg 400	2 kg (1)
MINIMES	3 kg	0 kg 800	0 kg 500	3 kg (1)
CADETTES	3 kg	1 kg	0 kg 500	3 kg
JUNIORS	4 kg	1 kg	0 kg 600	4 kg
SENIOR - ESP. - VET.	4 kg	1 kg	0 kg 600	4 kg

⁽¹⁾ La longueur totale de l'engin peut être réduite à 1m

Hauteurs et intervalles des courses de haies (Règle F.168 des règles techniques des compétitions FFA)

Catégorie	Distance	Nombre de Haies	Hauteur	Départ à la première Haie	Distance entre les Haies	Dernière Haie à l'arrivée	Couleur marques
HOMMES							
Benjamins	50 m	5	0,65 mini*	11,50	7,50	8,50	Rouge
Minimes	80m	8	0,84	12	8	12	Blanc
	100m	10	0,84	13	8,5	10,50	Jaune
	110 m	10	0,914	13,72	9,14	14,02	Bleu
	200m	10	0,762	21,46	18,28	14,02	Bleu
Cadets	110 m	10	0,914	13,72	9,14	14,02	Bleu
	320 m	8	0,84	35	35	40	Vert
	400m	10	0,84	45	35	40	Vert
Juniors	110 m	10	0,99	13,72	9,14	14,02	Bleu
	400 m	10	0,914	45	35	40	Vert
Espoirs Seniors Vétérans	110 m 400 m	10	1,0672	13,72	9,14	14,02	Bleu
		10	0,914	45	35	40	Vert
FEMMES							
Benjamins	50 m	5	0,65 mini*	11,50	7,50	8,50	Rouge
Minimes	50m	5	0,762	11,50	7,50	8,50	Rouge
	80m	8	0,762	12	8	12	Blanc
	100m	10	0,762	13	8,50	10,50	Jaune
	200 m	10	0,762	21,46	18,28	14,02	Bleu
Cadettes	100m	10	0,762	13	8,50	10,50	Jaune
	320m	8	0,762	35	35	40	Vert
	400m	10	0,762	45	35	40	Vert
Juniors Espoirs Seniors Vétérans	100m 400m	10	0,84	13	8,50	10,50	Jaune
		10	0,762	45	35	40	Vert

* Suivant règlement propre à chaque compétition

REGLEMENT DES COMPÉTITIONS CDJ

Hivernal 2018/2019

08 et 09/12/2018		Championnats 91 Epr. Comb. Indoor BM	Viry-Chatillon
13/01/2019		Champ.91 Cross	Dourdan
09/02/2019	Zone 1	Journée Qualificative Indoor BM	Viry-Chatillon
10/02/2019	Zone 2	Journée Qualificative Indoor BM	Viry-Chatillon
16/02/2019		Regroupement Cross (sous réserve)	Les Mureaux
17/02/2019		Match Interdépartemental de cross	Les Mureaux
24/03/2019		Champ. 91 Indoor BM	Viry-Chatillon

JOURNEES QUALIFICATIVES par Zone

[La répartition des clubs par zone sera communiquée ultérieurement.](#)

NOMBRE D'ESSAIS

Lancers et sauts de distance : 3 essais par athlète

Hauteur : 8 sauts maximum par athlète. Si le 8^{ème} saut est réussi, il est accordé une tentative à une hauteur supérieure jusqu'au 1^{er} échec.

Perche : pas de limitation du nombre d'essais de sauts

LIMITATIONS D'EPREUVES

3 épreuves au maximum par athlète + (le relais pour la finale)

BE : Triathlon GENERALISTE: une course, un saut, un lancer

MI : Triathlon GENERALISTE: une course, un saut, un lancer.

Triathlon TECHNIQUE : 2 concours, une course.

Triathlon SPECIAL : demi-fond ou marche, un concours, une épreuve libre

Haies Benjamins :

Hauteur de Haies à 65cm pour les benjamins

ENGAGEMENTS :

Tous les engagements seront enregistrés dans LE MODULE D'ENGAGEMENT (disponible sur le site internet du CDA91 cd91.athle.org) avant la date limite de chaque compétition.

Au maximum 3 engagements (3 athlètes) plus 5 modifications **sur place** seront autorisés par club ou section locale.

Les confirmations des engagements le jour des compétitions, doivent être faites par les entraîneurs et NON par les athlètes.

OFFICIELS

Les règles mises en place par la COT seront applicables sur les compétitions B/M

UNSS Invitation aux journées qualificatives Zone 2

MODE DE QUALIFICATION POUR LA FINALE

A l'issue des journées qualificatives, la liste des qualifiés sera établie. Cette liste sera consultable sur le site du Comité (cd91.athle.org).

Les Epreuves Combinées seront pris en compte, sur demande des clubs avec des raisons motivées. (date limite : 22 février par mail à athle-jeunes@cd-91-athle.org).

La sélection définitive sera publiée le 15 MARS 2019

Les règles suivantes seront appliquées :

Nombre de qualifiés par épreuves :

- Courses en ligne droite : 24 qualifiés finale A & B
- Courses de haies : 18 qualifiés finale A
- Concours : 16 qualifiés
- Marche finale directe sur engagement

Relais : Sur engagement des clubs avant la date limite 1 seule équipe par Club ou section locale

REMARQUES IMPORTANTES

Tout athlète étant qualifié sur une épreuve et ne souhaitant pas participer à la finale du 24/03/2019 sur cette épreuve, devra en avertir la commission des jeunes le 22 février au plus tard par mail à athle-jeunes@cd-91-athle.org

LIMITATIONS D'EPREUVES POUR LA FINALE

Les athlètes sont qualifiés à l'issue des journées qualificatives lors desquelles les règles liées aux triatlons réalisables seront respectées.

Chronologie :

Qualif 1	Qualif 2	Choix	Liste	finale
09-févr	10-févr	22-fevr	15-mars	24-mars

REGLEMENTS POUR LA FINALE

Haies Benjamins :

Hauteur de Haies à 0.65m pour les benjamins

Poids et Sauts de distance : 3 essais par athlète + 3 supplémentaires pour les 8 premiers.

Hauteur / Perche : pas de limitation du nombre de barres.

REGLEMENT DES COMPÉTITIONS ECOLE D'ATHLETISME

Hivernal 2018/2019

	Zone 1	Zone 2	Zone 3
<u>Samedi 16 mars 2019</u>	Viry Chatillon Après midi		
<u>Dimanche 17 mars 2019</u>		Viry Chatillon Après-midi	Viry Chatillon Matin

Zone 1 :

OC Gif Athlétisme, EA CO Les Ulis, AC Arpajonnais, AS Marcoussis, Ouest Essonne Athlétisme, HDMAC Dourdan, ATHLE 91 Étréchy, ATHLE 91 Étampes, Stade Vertois Athlétisme, CO Sud Essonne, US Ballancourt

Zone 2 :

Yerres AC, AC Brunoy, UF Quincy sous Sénart, ES Montgeron, EA USO Athis Mons, AC Draveil, US Ris Orangis, ATHLE 91 Evry, AS Corbeil-Essonnes, Lisses AC, Bondoufle AC, CO Courcouronnes, ATHLE 91 Viry Chatillon.

Zone 3 :

ATHLE 91 Morsang sur Orge, Savigny Athlétisme 91, Épinay sur Orge AC, EA US Grigny, Saint Michel Sports, ÉLAN 91 Palaiseau, EA Massy, TU Verrières le Buisson, CO Villiers sur Orge, Sainte Geneviève Sports, CA Orsay, EA Longjumeau, EA Ballainvilliers

NOTA : La répartition des clubs dans les zones est pour le moment la même que la saison dernière. Des changements pourront intervenir pour permettre un bon équilibrage des zones, elle sera établie quand le nombre de licenciés sera plus précis, (15 janvier au plus tard).

Horaires :

Matin	Après Midi	
8h30	13h30	Ouverture du secrétariat
9h15	14h15	Regroupement des athlètes et réunion du jury
9h30	14h30	Début des épreuves

Programme :

Poussins Poussines Nés en 2008 - 2009	Éveils Athlétiques Nés en 2010 – 2011 -2012
50m Plat ou 50m Haies Longueur Poids Relais 6 x 1 tour	40m plat Quadruple bond Médecine Ball à genoux Saut en croix Relais 6 x 1 tour

ATTENTION : Le mesurage en longueur se fera avec le décamètre fixé au sol
En longueur : 3 essais mesurés seulement pas d'essais d'échauffement
Les départs de toutes les courses seront donnés au sifflet
Pour les éveils athlétiques le départ se fait debout.

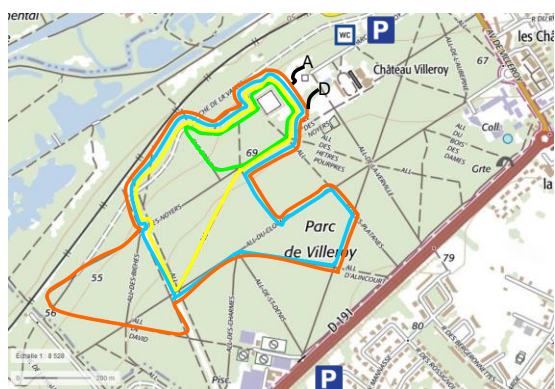
A decorative graphic on the right side of the page features three overlapping circles with a blue-to-red gradient. The top circle is the largest, the middle one is smaller, and the bottom one is the largest again. Thin blue lines connect the top-left and bottom-right corners of the page to the circles. A small asterisk is visible on the top circle.

PARTIE 2

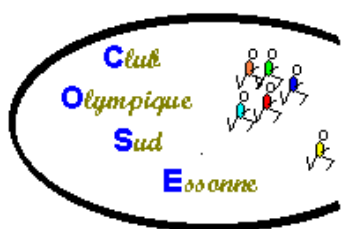
Programme et Informations
des compétitions
départementales dans l'ordre
du calendrier

CROSS DU VAL D'ESSONNE - DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018

Parc de Villeroy, 91540 MENNECY



PB 950m MB1 1690m MB2 2450m GB 3230m D 110m



Par courrier à faire parvenir avant le 7 Novembre 2018, à Helen DALE, 24 rue de la libération, 91690 SACLAS

Copie à envoyer par email à l'adresse cosudessonne@wanadoo.fr

REGLEMENT :

Par chèque à l'ordre de C.O. Sud Essonne

Enfants d'Eveils athlé à Minimes : 3 €

Cadets Juniors : 4 €

Autres catégories : 5 €

Forfait Club : jusqu'au 7 Novembre 2018, pas de forfait club sur place. L'enveloppe sera remise au responsable du club à partir de 9h00.

Eveil Athlé à Minimes 45 € par groupe de 20 athlètes / 3 € par athlète supplémentaire

Cadets Juniors 30 € par groupe de 10 athlètes / 4 € par athlète supplémentaire

Espoirs Seniors et Masters 75 € par groupe de 20 athlètes/ 5 € par athlète supplémentaire

Numéro de Course	Heure	Catégories	Années	Distance	Boucles
1	10h00	Esp/Sen/Ma M		8260m	D + 1 MB1 + 2 GB
2	11h00	Ju M, Esp/Sen/Ma F		6570m	D + 2 GB
3	11h45	Mi M, Ca M et F, Ju F		3510m	D + 1 PB + 1 MB2
4	12h15	Be M et F, Mi F		2560m	D + 1 MB2
5	12h45	Poussines		1800m	D + 1 MB1
6	13h00	Poussins		1800m	D + 1 MB1
7	13h15	Eveil Athlé F		1060m	D + 1 PB
8	13h30	Eveil Athlé M		1060m	D + 1 PB

Eric Daudin 0685017517 Email : eric.daudin@wanadoo.fr

Site : www.cosudessonne.org

Sur place, buvette – restauration

Toutes les informations complètes et le parcours sont disponibles sur le site du CDA91

MEETING DE SAUT A LA PERCHE – 17 NOVEMBRE 2018

Gymnase M.Audiar face Intermarché – rue Raymond Laubier – 91410 Dourdan

Perche  Club de l'Hurepoix

17 novembre 2018

Début du concours 14h

1^{ère} barre 1,20m

piste d'élan de 30m

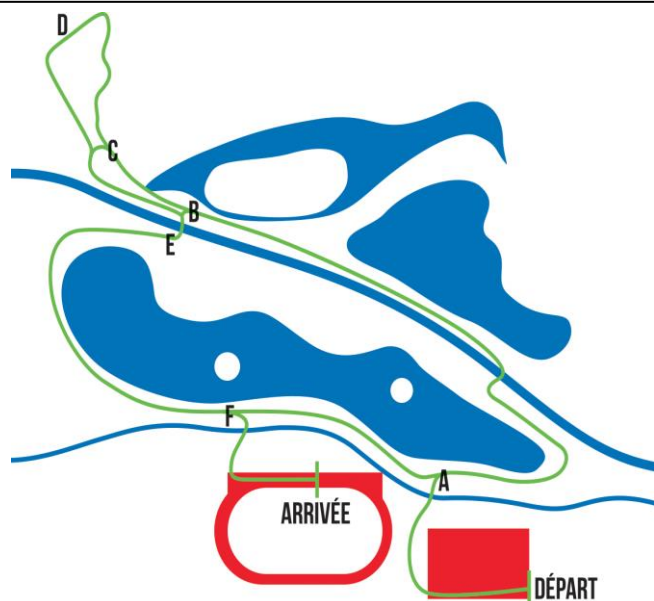
baskets obligatoires

Inscriptions gratuites :

Daniel 06 71 81 42 36
ou sur place

24^{ème} CROSS DES JEUNES DE SAINT MICHEL SPORTS

Dimanche 18 novembre 2018



**PARC DE LA VALLÉE DE L'ORGE
- SAINT MICHEL SUR ORGE**

INSCRIPTIONS

À l'avance par courrier ou mail sur bordereau
Date limite de réception courrier/mail avant le
Vendredi 16 novembre 2018

Accompagné des frais d'engagement
Et du certificat médical

3€ par athlète chèque à l'ordre de SMS Athlétisme
6€ sur place au plus tard 30 min. avant la course

REMISE DES RÉCOMPENSES

Coupe ou médaille aux trois premiers de chaque course. Coupe à l'équipe victorieuse par catégorie (sur trois coureurs). Médaille à tous les Éveil athlétique et Poussins.

PARCOURS

Dans la Vallée de l'Orge, rue de Monthéry, parking de l'Ensemble sportif de la Vallée de l'Orge (Stade Lucien Simon, COSEC, Piscine, Tennis) à Saint Michel sur Orge.

Secours assuré par la protection civile (ADPC)

Numéro de Course	Heure	Catégories	Années	Distance	Boucles
1	10h15	Minimes F et Cadettes		3000m	Départ+A+B+E+F+A+B+C+D+E+F+Arrivée
2	10h40	Minimes M et Cadets		3000m	Départ+A+B+E+F+A+B+C+D+E+F+Arrivée
3	11h05	Benjamines		1800m	Départ+A+B+C+D+E+F+Arrivée
4	11h25	Benjamins		1800m	Départ+A+B+C+D+E+F+Arrivée
5	11h45	Poussines		1500m	Départ+A+B+C+E+F+Arrivée
6	12h10	Poussins		1500m	Départ+A+B+C+E+F+Arrivée
7	12h30	Éveil Athlétique F		1300m	Départ+A+B+E+F+Arrivée
8	12h50	Éveil Athlétique M		1300m	Départ+A+B+E+F+Arrivée

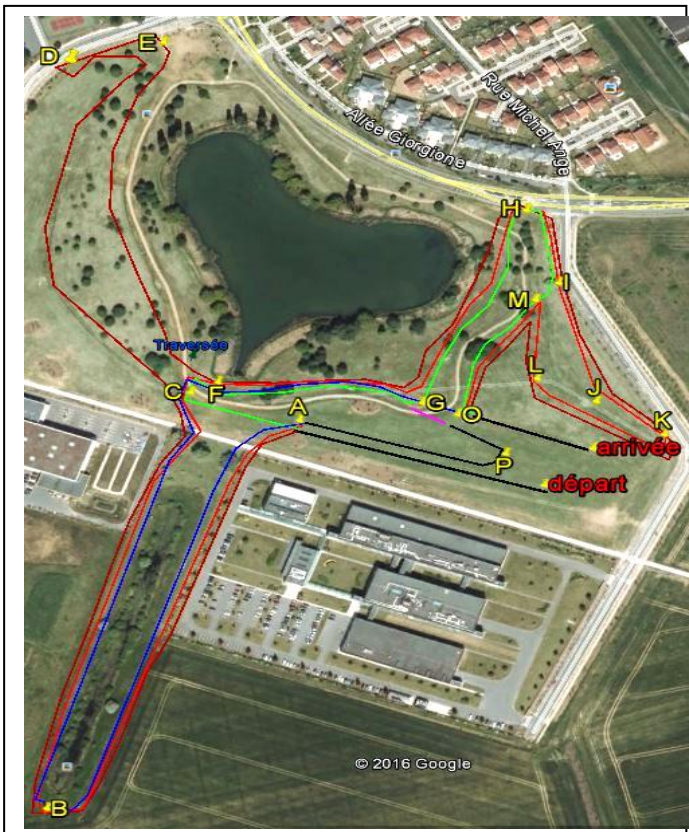
CORRESPONDANTS

Emilie CREUZOT 10 bis Chemin des Vallées 91620 La Ville du Bois PORT : 0672712875

Mail : crossdesjeunes.sms@gmail.com <https://www.sms-athle.com/>

Toutes les informations complètes et le parcours sont disponibles sur le site du CDA91

**Cross du Grand Paris Sud
Dimanche 25 novembre 2018
parc Léonard de Vinci, Lisses (91)**



Ouvert à tous :

Licenciés (présentation licence 2019) : FFA(running, compétition, Entreprise, "Pass 'J'aime Courir")

Pour FFA Santé, FFH debout, FFTRI, non licenciés (fourniture d'un certificat médical, **de moins de moins d'un an**, de non contre-indication à l'athlétisme ou de sport en compétition)

Parcours des Championnats LIFA 2013 avec vue dégagée pour les spectateurs/Pas de difficultés pour les plus jeunes catégories

Tarifs club/Pas de tarif groupe sur place

Heure limite d'inscription:

sur place 30'avant la course de la catégorie concernée

Chèques à l'ordre du Lisses AC

Récompenses après chaque course :

coupes aux 3 premiers, médailles enfants EA et PO

Sur place : sandwiches, crêpes, boissons chaudes/froides

Couverture médicale : ADPC91

Inscriptions par courrier :

*M Le Borgne 25 rue du Gantelet 91090 Lisses
avant le 20 novembre 2018*

*Ou pour les clubs FFA uniquement
avant le jeudi 22 novembre 2018 minuit sur :
ronde.lissoise1@orange.fr*

Numéro de Course	Heure	Catégories	Années	Distance	Boucles
1	10h30	CAH/JUF	2003-2002H/2001-2000F	3508	Dep+2MB(1L)+Arr
2	10h45	MIH/CAF	2005-2004H/2003-2002F	2960	Dep+1PB+1MB(1L)+Arr
3	11h05	BEH/MIF	2007-2006H/2005-2004F	2412	Dep+2PB(1L)+Arr
4	11h25	BE F	2007/2006	1784	Dep+1MB+Arr
5	11h40	EA G	2012/2011/2010	930	Dep+1PB1+Arr
6	12h05	EA F	2012/2011/2010	930	Dep+1PB1+Arr
7	12h20	PO G	2009/2008	1236	Dep+1PB+Arr
8	12h35	PO F	2009/2008	1236	Dep+1PB+Arr
9	12h50	ES/S/MAS H	1999 et avant	8055	Dep+3GB(2L)+Arr
10	13h40	JUH	2001-2000	5380	Dep+2GB(1L)+Arr
11	13h40	ES/S/MAS F	1999 et avant	5380	Dep+2GB(1L)+Arr

Renseignements : www.lissesac.com ou Michel 0611973556



GRAND CROSS DE MASSY

Dimanche 2 décembre 2018 au PARC GEORGES BRASSENS A MASSY (91)

GRAND CROSS DE MASSY 2018 TOUTES LES CATEGORIES DE EVEIL ATHLETIC AUX MASTERS

(6 ans à 99 ans)



- MODIFICATION DU PARCOURS 2018 !!!
- ANIMATION MUSICALE
- RAVITAILLEMENT POUR TOUS LES ATHLETES A L'ARRIVEE
- SUPERBE MEDAILLE DU CROSS 2018
- COUPES AUX VAINQUEURS

Par courrier à faire parvenir avant le 25
Novembre 2018, à Gilles FURELAUD
10 RUE JEAN ZAY 91300 MASSY

Copie à envoyer par email à l'adresse
cross.massy@gmail.com

Inscription en ligne possible (envoyer un mel
pour disposer du lien)

REGLEMENT :

Par chèque à l'ordre du MAS ATHLETISME

Enfants d'Eveils à Minimes : 4 €

Cadets Juniors : 6 €

Autres catégories : 8 €

Supplément +3 euros sur place

**Forfait Club : jusqu'au 25 Novembre 2018, pas de
forfait club sur place. L'enveloppe sera remise au
responsable du club à partir de 8h00.**

1. Eveil Athlé à Minimes 30 € par groupe de
10 athlètes / 4 € par athlète
supplémentaire
2. Cadets Juniors 50 € par groupe de 10
athlètes / 6 € par athlète supplémentaire

Numéro de Course	Heure	Catégories	Années	Distance	Boucles
1	9h00	Marche NORDIQUE	toutes	4km	2 boucles
2	9h45	Homme :JU/ES/SE/MA	Avant 2001	7.5Km	3 boucles
3	10h30	Femme :JU/ES/SE/MA	Avant 2001	7.5km	3 boucles
4	11h15	H/F : Minimes/cadets	2002 à 2005	3km	1 lac+1 boucle
5	11h35	H/F : Benjamins(es)	2006 et 2007	2km	1 boucle
6	11h55	H/F : Poussins(es)	2008 et 2009	1km	1 lac
7	12h10	H/F : Eveils Athlétiques	2010 à 2012	1km	1 lac

Stéphane DA SILVA TEL : 07 71 79 29 68 Email : cross.massy@gmail.com

Sur place : buvette (Café), inscription aussi sur place avec majoration de euros , animation musicale. *Toutes les informations complètes (parcours, parking...)*

<http://mas-athletisme.blogspot.com/>

Majoration de 3 euros pour les inscriptions sur place



**Championnats de l'ESSONNE d'épreuves combinées 75,91,93,94
CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS**

08 et 09 décembre 2018

INSEP– Salle Joseph Maigrot
Avenue du Tremblay – Paris 12^{ème} (Bois de Vincennes)

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

A préciser ultérieurement

Officiels

Nombre d'officiels licenciés (diplômés ou non diplômés) à fournir par club ou section locale et par journée (à inscrire au moment des engagements)

Nombre d'engagés	Nombre d'officiels
2 à 8	1
9 à 16	2
A partir de 16	3

Les officiels seront affectés à une catégorie, et la suivent sur toutes leurs épreuves lors de la compétition.

Confirmations de participation

Les athlètes (quelle que soit leur catégorie) confirment leur participation auprès du secrétariat avant leur 1^{ere} épreuve.

Ils doivent également confirmer leur participation au début de la 2^{ème} journée.

Tout athlète ne prenant le départ d'une course ou ne réalisant pas au moins un essai sur un concours ne sera pas autorisé à poursuivre la compétition. Il ne figurera pas au classement final. En cas d'abandon au cours de la compétition, l'athlète doit obligatoirement en avertir le juge Arbitre de la compétition. (article 200.11 des règlements IAAF)

Accès

***L'entrée à l'INSEP est nominative. Toute personne (athlète, entraîneur, officiel, accompagnateur) doit être enregistrée au préalable auprès de son Comité Départemental selon des modalités qui seront précisées, et figurer sur la liste des personnes autorisées.
Dans le cas contraire, l'accès à l'INSEP sera refusé***

PROGRAMME (à confirmer)

Horaires

Samedi 8 décembre : début des épreuves à 14h30

Ordre des courses : 14h30 : 60m haies FEM (JUF/ESF/SEF)
14h55 : 60m CAM puis JUM
15h20 : 60m ESM/SEM.

Concours : perche CAM et hauteur JUM/ESM/SEM

Dimanche 09 décembre : début des épreuves à 10h00

Ordre des courses : 10h00 : 60m haies ESM/SEM/JUM/CAM
10h40 : 60m haies FEM (CAF)

Concours : perche JUM/ESM/SEM et hauteur CAM

Epreuves du pentathlon féminin :

60m haies – hauteur – longueur – poids - 800m

Epreuves de l'heptathlon masculin :

1^{ère} journée : 60m – hauteur ou perche – longueur – poids

2^{ème} journée : 60m haies – hauteur ou perche – 1000m



**Championnats de l'ESSONNE d'épreuves combinées
BENJAMINS SAMEDI 08 décembre 2018**

PROGRAMME

HALLE DES SPORTS JACQUES BEDEI DE VIRY-CHATILLON

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

**Avant le jeudi 06 décembre 2018 minuit sur le module d'engagements disponible sur
<http://cd91.athle.org>**

Chaque club participant devra fournir au minimum un juge par tranche de 10 engagés

Tétrathlon BEF

Tétrathlon BEM (longueur ou perche) (Attention : les Benjamins garçons devront déclarer avant la compétition s'ils feront la longueur ou la perche)

12h00 : Ouverture du secrétariat + installation de la salle par les clubs & confirmation des engagements.

BENJAMINES FILLES		BENJAMINS GARCONS	
13H30	Hauteur	13H30	50m haies (rouge 0,65)
	50m haies (rouge 0,65)		Poids
	Poids		Longueur ou Perche
	1000m		1000m

Il sera respecté un temps de repos/échauffement de 30' entre chaque épreuve.

Championnats de l'ESSONNE d'épreuves combinées

MINIMES DIMANCHE 09 décembre 2018

PROGRAMME

HALLE DES SPORTS JACQUES BEDEI DE VIRY-CHATILLON

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

Avant le jeudi 06 décembre 2018 minuit sur le module d'engagements disponible sur
<http://cd91.athle.org>

Chaque club participant devra fournir au minimum un juge par tranche de 10 engagés

Pentathlon MIM : (longueur ou perche, les minimes devront déclarer avant la compétition s'ils feront la longueur ou la perche).

Pentathlon MIF

08h30 : Ouverture du secrétariat & confirmation des engagements

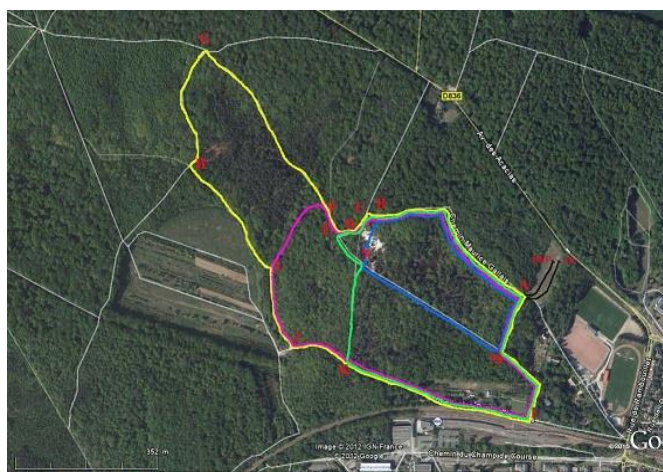
	MINIMES FILLES			MINIMES GARCONS
09H30	LONGUEUR		09H30	50m haies (0,84 – bleu)
	50m haies (0,76 – blanc)			HAUTEUR
	HAUTEUR			POIDS
	POIDS			LONGUEUR / PERCHE
	1000m			1000m

Il sera respecté un temps de repos/échauffement de 30' entre chaque épreuve.

Cross de l'Hurepoix – Dimanche 16 décembre 2018

Chemin Maurice Gallais 91410 DOURDAN

HUREPOIX DOURDAN MAROLLES ATHLETIC CLUB



Départ des courses de 10h à 13h45

Renseignements :

AUREAU Dorothee -06 26 42 87 24-

stephane.aureau@sfr.fr

hdmac.athle@gmail.com

Règlement par chèque à l'ordre de HDMAC

Catégorie	Frais d'engagement
Juniors J, Espoirs ES, Séniors S, Vétérans V1, V2, V3, V4	5€ (6€ sur place)
Ecole d'athlétisme EA, Poussins P, Benjamins B, Minimes M, Cadets C	3€ (4€ sur place)

Coupes aux 3 premiers de chaque catégorie

**Ouvert à tous : licenciés et non licenciés (sous réserve
du certificat médical) à partir de 6 ans**

Date limite d'inscription lundi 10 décembre 2018

par courrier postal

(Mme AUREAU Dorothee, 27 rue de la Gironde,

91410 DOURDAN) ou internet

hdmac.athle@gmail.com

Numéro de Course	Heure	Catégories	Années	Distance	Boucles
1	10h00	JF + ESF + SF + MAF		4160m	2 moyennes boucles rouge
2	10h30	ESM + SEM + MAM		8700m	3 grandes boucles jaune
3	10h30	JUM		5800m	2 grandes boucles jaune
4	10h55	MIM + CAM		2900m	1 grande boucle jaune
5	11h25	POF		1060m	1 petite boucle bleu
6	11h45	MIF + CAF		2900m	1 grande boucle jaune
7	12h05	EAF		1060m	1 petite boucle bleu
8	12h25	BEF + BEM		2080m	1 moyenne boucle rouge
9	12h45	POM		1060m	1 petite boucle bleu
10	13h05	EAM		1060m	1 petite boucle bleu
11	13h20	Champ. Ess. Cross Court F		4000m	
12	13h45	Champ. Ess. Cross Court M		4000m	



Dorothee AUREAU – HDMAC 27 Rue de la Gironde 91410 DOURDAN

Tél : 0626428724

Buvette sur place

CH 91 Cross Court – Dimanche 16 décembre 2018

Chemin Maurice Gallais 91410 DOURDAN

Les championnats de l'Essonne de cross court femmes et hommes auront lieu pour la saison 2018-2019, avec le cross de Dourdan le 16 décembre 2018

Ceci permettra aux athlètes des catégories concernées de participer à la fois au cross court et au cross long séniors ou masters.

Le cross court féminin aura lieu à 13H20 distance 4km

Le cross court masculin aura lieu à 13H45 distance 4km

1 Conditions de participation:

- 1.0 Seuls les athlètes des catégories **espoirs, seniors et masters** sont autorisés à participer à ces 2 courses
- 1.0 Ouvert uniquement aux athlètes licenciés **dans un club de l'Essonne** avec une licence de type « Athlé Compétition de la Fédération Française d'Athlétisme ». Seuls ces athlètes peuvent être classés dans les équipes et sont qualifiables pour les régionaux

2 Classements par équipe :

- 2.1 Les classements par équipe sont calculés sur les 4 premiers arrivants du club, respectant les règles de mutation et d'étrangers (voir règlement des compétitions F.F.A)
- 2.2 Les 4 suivants seront en équipe 2, les 4 autres en équipe 3, etc.

3 Récompenses:

- 3.1 Ces deux courses permettront d'attribuer un titre individuel et un titre par équipe de « champion(ne) départemental(e) de cross court ».
- 3.2 Les **trois premiers** du classement individuel recevront une médaille
- 3.3 Une coupe sera remise à chaque équipe **championne départementale**
- 3.4 Il n'y aura pas de titre par catégorie d'âge.

4 Engagements:

4.1 Sur le site SIFFA de la FFA : jusqu'au jeudi 13 décembre 2018 à 24H

4.2 Inscription le jour de l'épreuve :

4.3 Pour les clubs du département, procédure d'engagement tardif :

L'engagement sur place d'athlètes, le jour de la compétition, se fera sur présentation de la licence, avec un dirigeant du club afin de remplir la fiche d'inscription signée par le dirigeant.

Ne seront acceptés par le CDA91 que **3 engagements tardifs individuels par section locale ou par club**

Au-delà, les demandes seront rejetées.

5 Réclamations :

5.1 Elles seront reçues par le **Juge Arbitre Général**.

5.2 Elles doivent être déposées le plus rapidement possible, à l'issue de la course, ou après l'affichage des résultats.

5.3 Elles ne seront plus recevables **au-delà de 30 minutes** après l'affichage des résultats (l'heure indiquée sur la feuille de résultats faisant foi).

6 Dossards :

6.1 Les dossards sont **nominatifs**, tout athlète arrivant avec un dossard qui ne lui a pas été attribué sera **déclassé** et aucune réclamation ne sera admise.

7 Qualification pour les régionaux :

7.1 Les athlètes ayant la possibilité de participer à la fois aux championnats de cross court et aux championnats de cross long pour les seniors hommes et femmes, aux championnats de cross court et aux championnats vétérans hommes pour la catégorie concernée, **devront à l'issue de leur course longue du mois de janvier, donner leur préférence pour les régionaux, s'ils sont qualifiés sur les 2 épreuves.** *Ils disposeront de 30' après la publication des résultats, pour retourner le bulletin indiquant leur choix au secrétariat. Passé ce délai, ils seront automatiquement qualifiés dans la course la plus longue.*

A l'issue de ce délai, le CD91 publiera la liste des athlètes du cross court, repêchés suite aux places laissée vacantes

7.2 L'Essonne est dans **la zone OUEST** (avec le 78, 92, et 95)

7.3 Pour le nombre de qualifiés et les modalités de qualification, se reporter au livret LIFA.

7.4 Pour information, le nombre d'athlètes est déterminé en fonction des résultats de l'année précédente. Il n'y a pas de qualifications par équipes, mais aux régionaux il y a un classement par équipe.

CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE EN SALLE CJES 200m – 400m - 800m – 1500m

Samedi 22 décembre 2018

CDFAS EAUBONNE - 64 rue des Bouquinvilles - 95600 EAUBONNE cdfas@cdfas.com

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

avant le jeudi 20 décembre 2018 minuit sur le module d'engagements disponible sur
<http://cd91.athle.org>

Chaque club ou section locale devra mettre à disposition

- 1 juge pour 2 à 10 athlètes engagés
- 2 juges pour 11 à 20 athlètes engagés
- 3 juges pour 21 à 30 athlètes engagés

-....

(à inscrire sur le module d'engagements au moment des engagements)

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

Les épreuves de marche sont ouvertes aux athlètes des autres départements (engagements sur place)

Afin de faciliter la création des séries pour l'ensemble des courses, les clubs devront mentionner les performances d'engagement des athlètes, sur le module d'engagements. (Ces performances devront correspondre à des performances réellement réalisées et non à des performances envisagées).

Pour la marche, chaque club devra fournir un pointeur pour deux marcheurs (le pointeur pourra être considéré comme officiel fourni par le club, sous réserve qu'il participe à la totalité de la journée de compétition)

Horaires

13h 00	Ouverture du secrétariat, composition du jury et confirmation des engagements.
14h 00	200 CJES/FEMMES puis HOMMES
16h 25	800 JES/FEMMES puis HOMMES
16h 45	400 JES/FEMMES puis HOMMES
18h 25	1500 CJES/FEMMES puis HOMMES
18h 45	3000-5000 marche CJES F et M

Championnats de l'ESSONNE individuels en salle
CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS
Samedi 05 janvier 2019 et dimanche 06 janvier 2019

Halle des sports JACQUES BEDEI - 11, impasse Francoeur - VIRY-CHÂTILLON

ENGAGEMENT des ATHLETES et des JUGES

Avant **le jeudi 03 janvier 2019 minuit** sur le module d'engagements disponible sur
<http://cd91.athle.org>

Règlement

1) Composition du jury :

Chaque club ou section locale devra mettre à disposition

- 1 juge pour 2 à 8 athlètes engagés
- 2 juges pour 9 à 16 athlètes engagés
- 3 juges pour 17 à 24 athlètes engagés
-

(À inscrire sur le module fédéral d'engagements au moment des engagements)

De plus, les clubs devront mettre à disposition quelques personnes pour l'installation de la salle. Ces personnes devront être disponibles au plus tard lors de l'ouverture du secrétariat pour la préparation de la salle et en fin de compétition pour le rangement de la salle.

2) Programme :

Les horaires du championnat des pages suivantes sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être légèrement modifiés en fonction de la participation. Si dans une épreuve, le nombre de concurrents est insuffisant pour une catégorie donnée, il pourra y avoir des regroupements avec d'autres catégories. De même, si dans une épreuve regroupant plusieurs catégories, le nombre de concurrents est trop important, il pourra y avoir des concours séparés par catégorie ou regroupement de catégories

3) Règlements :

3.1] Règlements généraux : voir partie 2

3.2] Conditions de participation

Les athlètes masters participeront avec les seniors. Les caractéristiques des épreuves sont celles des seniors. Le classement est commun séniors-athlètes masters.

Les athlètes espoirs participeront avec les seniors, mais il y aura un podium espoirs.

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

3.3] Engagements tardifs :

Le jour de la compétition, l'engagement d'athlètes sur place ne pourra se faire qu'en respectant les règles suivantes.

Chaque club ou section locale sera autorisé par la CSO à inscrire des athlètes jusqu'à concurrence de 5 épreuves (et non 5 athlètes), pour la compétition (c'est-à-dire pour l'ensemble des 2 journées).

Dans le cas d'un athlète non inscrit, celui-ci se présentera au secrétariat avec un dirigeant de son club afin de remplir une fiche d'inscription (1 par épreuve), signée par le dirigeant.

Si cette procédure est respectée, la CSO acceptera chronologiquement et jusqu'à la 5^{ème} incluse, toutes les demandes d'inscription sur place pour un même club ou section locale.

A partir de la 6^{ème} demande, les inscriptions seront systématiquement refusées par la CSO quel qu'en soit le motif. Il est donc à la charge de chaque club ou section locale de gérer ses demandes d'inscription sur l'ensemble de la compétition.

3.4] Performances d'engagements

Afin de faciliter la création des séries pour l'ensemble des courses, et l'organisation des concours de sauts verticaux, les clubs devront mentionner les performances d'engagement des athlètes (Ces performances devront correspondre à des performances réellement réalisées et non à des performances envisagées).

3.5] Nombre d'essais :

Pour les lancers et les sauts horizontaux : 3 essais + 3 essais supplémentaires pour les **8 meilleurs de chaque catégorie C, J, E ou S**

3.6] Mode de qualification :

50m plat et 50 m haies :

Si 1 série → 1 finale

Si 2 séries → 1 finale / les 6 MT en finale

Si 3 séries → 2 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B

Si 4 séries → 2 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B

Si 5 séries → 3 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C

Si 6 séries → 3 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C

Si 7 séries → 4 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C, les 6 meilleurs temps suivants en finale D

Si 8 séries → 4 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C, les 6 MT suivants en finale D

Si 9 séries → 5 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C, les 6 MT suivants en finale D, les 6 MT suivants en finale E

Si 10 séries → 5 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C, les 6 MT suivants en finale D, les 6 MT suivants en finale E

Si 11 séries → 6 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C, les 6 MT suivants en finale D, les 6 MT suivants en finale E, les 6 MT suivants en finale F

Si 12 séries → 6 finales / les 6 MT en finale A, les 6 MT suivants en finale B, les 6 MT suivants en finale C, les 6 MT suivants en finale D, les 6 MT suivants en finale E, les 6 MT suivants en finale F

NOTA : quand il y a plusieurs finales, Les podiums seront attribués aux athlètes de la finale A. Toutefois, au cas où il n'y aurait pas 3 athlètes essonniers d'une catégorie en finale A, les podiums seront complétés avec les athlètes des finales suivantes.

3.7] Organisation des concours de hauteur et de perche

Les concours de hauteur et de perche seront des concours de niveau, toutes catégories confondues (CJES/F et CJES/M) :

- Il y aura un seul concours lorsque le nombre prévisible de concurrents est inférieur ou égal à 15. Il aura lieu à l'heure du concours A.
- Il y aura deux concours si le nombre de concurrents est supérieur à 15 :
 - o Le concours A comportera les athlètes ayant les performances les meilleures, enregistrées dans SIFFA
 - o Le concours B comportera les athlètes ayant les performances les moins bonnes, enregistrées dans SIFFA
- Le classement pour chaque catégorie se fera sur les performances des 2 concours.
- La répartition entre les concours A et B (s'il y a lieu) sera affiché le vendredi sur le site du comité d'athlétisme de l'Essonne. Tous les athlètes inscrits sur place seront systématiquement affectés à la finale B.

**Championnats de l'ESSONNE individuels en salle
CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS**

Samedi 05 janvier 2019

PROGRAMME

12h45 : Ouverture du secrétariat & début des confirmations des engagements

Installation de la salle par les clubs

Les confirmations devront se faire au plus tard 20 minutes avant le début de chaque épreuve.

	COURSES			LONGUEUR	TRIPLE SAUT	HAUTEUR	PERCHE	POIDS
			14H00	CAF				
			14H30			TCM concB		
			14H40					CAM
15H00	50mH ESM (1,06)	séries	15H00				TC/F	
	50mH JUM (1,00)	séries						
	50mH CAM (0,91)	séries						
	50mH ESF (0,84)	séries						
	50mH JUF (0,84)	séries						
	50mH CAF (0,76)	séries	15h50	JES/F				
			16H00			TCM concA		JES/M
	50mH ESM (1,06)	finale						
	50mH JUM (1,00)	finale						
	50mH CAM (0,91)	finale						
	50mH ESF (0,84)	finale						
	50mH JUF (0,84)	finale						
	50mH CAF (0,76)	finale	17H30		TC/M			

Pour le saut en longueur, le poids et le triple saut : 3 essais + 3 essais supplémentaires pour les 8 meilleurs de chaque catégorie.

Championnats de l'ESSONNE individuels en salle

CADETS - JUNIORS – ESPOIRS - SENIORS

Dimanche 06 janvier 2019

PROGRAMME

10h00 : Ouverture du secrétariat & début des confirmations des engagements

Les confirmations devront se faire au plus tard 20 minutes avant le début de chaque épreuve.

COURSES			CONCOURS	LONGUEUR	TRIPLE SAUT	HAUTEUR	PERCHE	POIDS
			11H00		TCF			
			11H10				TCM (B)	
12H00	50m CAF	séries						
	50m JUF	séries						
	50m ESF	séries	12h10			TCF (B)		
	50m CAM	séries						
	50m JUM	séries						
	50m ESM	séries	12H30	JES/M				
			13H00				TCM (A)	
	50m CAF	finale	13H30					CAF
	50m JUF	finale	13H40			TCF (A)		
	50m ESF	finale						
	50m CAM	finale						
	50m JUM	finale	14H10	CAM				
	50m ESM	finale						
			14H30					JES/F

Rangement de la salle par les clubs à la fin de la compétition.

Pour le saut en longueur, le poids et le triple saut : 3 essais + 3 essais supplémentaires pour les 8 meilleurs de chaque catégorie.

CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE DE CROSS

Dimanche 13 JANVIER 2019

***Parc de la Dame du Lac
91000 EVRY-Courcouronnes***

1. Conditions de participation :

1.1. Ouvert aux athlètes licenciés, **dans un club de l'Essonne**, Athlé Compétition de la Fédération Française d'Athlétisme. **Seuls ces athlètes peuvent être classés dans les équipes et sont qualifiables pour les tours suivants.**

1.2. Sont également autorisés à participer :

1.2.1 Les athlètes Handisports debout (avec certificat médical si non licenciés FFA).

1.2.2 Les licenciés FFA "ATHLE RUNNING"

1.2.3 Les licenciés FFA "ATHLE SANTE", les athlètes titulaire d'une licence délivrée par les fédérations "**FFCO, la FFPM ou FF Triathlon**", les non licenciés ou licenciés d'une fédération autre, devront fournir obligatoirement un "**certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, ou du sport en compétition, datant de moins d'un an à la date du cross**", ou sa photocopie-

1.2.4 Les athlètes titulaire d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire

2. Choix cross court-cross long :

2.1. Le cross court aura lieu sur un cross club des mois de novembre-décembre. Il se déroulera pendant le cross de Dourdan.

2.2. Le choix cross court-cross long pour les qualifiés aux championnats régionaux sur les 2 épreuves, se fera dans les 30' après la publication des résultats du cross long, en indiquant leur choix au secrétariat.

Passé ce délai, ils seront automatiquement qualifiés *dans la course la plus longue.*

3. Courses benjamins, benjamines :

A l'issue des championnats, la commission des jeunes procédera à une sélection de benjamins et benjamines pour constituer l'équipe de l'Essonne qui disputera le match interdépartemental lors des championnats LIFA

4. Courses d'animations :

Des courses d'animation pour la catégorie **Eveil Athlétique** seront organisées

5. Classements par équipe :

Pour toutes les courses des championnats, les classements par équipe sont calculés sur les 4 premiers arrivants du club, respectant les règles de mutation et d'étrangers (voir art. 302.4 du règlement des compétitions F.F.A)

Les 4 suivants seront en équipe 2, les 4 autres en équipe 3, etc.

6. Course des sprinters, loisirs et non licenciés :

Ne seront autorisés à participer à cette course que les athlètes des catégories Cadets à Masters, licenciés compétition, licenciés Athlé Santé Loisir et les athlètes non licenciés munis du certificat médical.

Dans cette course, les engagements sur place sont autorisés

Il n'y a pas de titre départemental.

7. Récompenses :

7.1 Dans les courses d'animation pour la catégorie **Eveil Athlétique et pour la course catégorie Poussins**, chaque concurrent recevra une récompense, mais aucun titre ne sera attribué.

7.2 Pour les catégories benjamins à masters, seuls les athlètes répondant aux conditions des **règlements généraux FFA** (mutation et nationalité) seront pris en compte pour les **classements par équipes et l'attribution des titres**.

7.3 Seuls les athlètes répondant aux critères des règlements fédéraux, licenciés compétition FFA dans un club du département (ou UNSS pour les catégories benjamin ou minime en respect de la convention FFA / UNSS en vigueur), pourront prétendre au titre de **Champion de l'Essonne**

7.4 Les **trois premiers** licenciés compétition FFA dans un club du département du classement individuel recevront une médaille. Pour les Masters femmes et hommes, il y aura une médaille aux trois premiers de chaque sous-catégorie (Ma1, Ma2, Ma3, Ma4, Ma5)

7.5 Une coupe sera remise à chaque équipe **championne départementale**.

7.6 Pour les catégories Espoirs Masculins et Espoirs Féminins ainsi qu'en Masters Femmes, un titre individuel sera décerné mais pas de titre par équipe.

7.7 Le classement par équipe seniors hommes regroupera les espoirs et les seniors.

7.8 Le classement par équipe Seniors Femmes regroupera les espoirs, les seniors et les masters.

7.9 Le classement par équipes des masters se fera sur l'ensemble des sous-catégories

8. Engagements

8.1 Sur le site SIFFA de la FFA : jusqu'au jeudi 10 janvier 2019 à 24H

8.2 Pour les non licenciés : jusqu'au mercredi 09 janvier 2019 à 24H pour toutes les courses (sauf la n° 6, voir 8.3)

Participation aux frais d'assurance : 5€ (par chèque uniquement). Gratuit pour les handisports

L'inscription se fait uniquement par courrier (CDA91 7, rue du 8 Mai 1945 – 91130 – RIS-ORANGIS) en précisant l'ensemble des renseignements suivants : Nom – Prénom – Nationalité - Date de naissance – N° de l'épreuve et en joignant **obligatoirement le certificat médical** de non contre-indication à la pratique du cross ou de l'athlétisme en compétition, ou sport en

compétition, ou, sa photocopie, datant de moins de 1 an, à la date du cross, et, le chèque d'engagement.

ATTENTION : Tout courrier arrivant incomplet au Comité Départemental ne sera pas pris en compte.

8.3. Inscription le jour de l'épreuve :

8.3.1 Pour les coureurs non licenciés à la FFA, seules les inscriptions à la **course n°6** (sprinters et Loisirs non licenciés) seront admises sur place le jour de l'épreuve avant 11H.

Participation aux frais d'assurance : 5€

8.3.2 Pour les autres épreuves, aucune inscription ne sera admise

8.3.3 Pour les clubs du département, procédure d'engagement tardif :

L'engagement sur place d'athlètes, le jour de la compétition, se fera sur présentation de la licence, avec un dirigeant du club afin de remplir la fiche d'inscription signée par le dirigeant.

Ne seront acceptés par la CDCHS que **5 engagements tardifs par section locale ou par club individuels**. Au-delà, les demandes seront rejetées.

9. Composition du jury :

Chaque club maître ou section locale devra fournir un quota de juges en fonction du nombre d'athlète **engagés** (seront pris en compte le nombre d'athlètes engagés et non le nombre d'athlètes présents)

- De 1 à 10 athlètes engagés → 1 juge
- De 11 à 20 athlètes engagés → 2 juges
- De 21 à 50 athlètes engagés → 3 juges
- De 51 à 100 athlètes engagés → 4 juges
- Plus de 100 athlètes → 5 juges

Bien entendu les clubs souhaitant proposer plus de juges que leur quota minimum sont par avance chaleureusement remerciés. Nous vous rappelons que la présence de près de 80 juges est nécessaire afin d'assurer le meilleur déroulement possible du championnat et afin d'éviter tout litige.

10. Réclamations :

Elles seront reçues par le **Juge Arbitre Général**.

Elles doivent être déposées le plus rapidement possible, à l'issue de la course, ou après l'affichage des résultats.

Elles ne seront plus recevables **au-delà de 30 minutes** après l'affichage des résultats (l'heure indiquée sur la feuille de résultats faisant foi).

11. Dossards

11.1 Les dossards sont **nominatifs** et valable pour **une seule course**. Tout athlète arrivant avec un dossard qui ne lui est pas attribué sera déclassé et aucune réclamation ne sera admise.

11.2 Toute modification devra impérativement être déposée au secrétariat au plus tard 30 minutes avant l'heure de l'épreuve.

12. Qualification pour les régionaux :

12.1 L'Essonne est dans **la zone OUEST** (avec le 78, 92, et 95)

12.2 Pour les modalités de qualification, se reporter au livret LIFA.

Pour information, le nombre d'athlètes est déterminé en fonction des résultats de l'année précédente. Il n'y a pas de qualifications par équipes, mais aux régionaux il y a un classement par équipe.

13. Demandes de repêchage :

Elles devront être déposées le jour même sur place au secrétariat ou envoyées à la LIFA selon les directives du livret hivernal LIFA 2019.

Elles seront rédigées sur le formulaire de la LIFA téléchargé sur le site de la ligue et disponible le jour du cross au stand dossards et accompagnées des justificatifs de la demande (certificat médical...) et du **niveau de performance** (cross ou piste) de l'année précédente.

CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE DE CROSS

Dimanche 13 JANVIER 2019

**Parc de la Dame du Lac
91000 EVRY-Courcouronnes**

COMITE D'ATHLETISME DE L'ESSONNE

7 RUE DU 8 MAI 1945
91130 RIS-ORANGIS

01.69.02.00.43

comite-athletisme91@cd-91-athle.org
www.cd91.athle.org

**Attention : difficultés de
stationnement, pensez au
covoiturage**



N° de course	Horaires	Catégories	Années naissance	Distances	Boucles
1	10 H 00	MASTERS HOMMES	1979 et avant	8.550 km	1MB+3GB
2	11 H 00	CROSS SPRINTERS et Loisirs non licenciés	2003 et avant	1.470 km	1MB
3	11 H 15	BENJAMINES	2006-2007	2.040 km	1MB
4	11 H 30	BENJAMINS	2006-2007	2.500 km	1PB+1MB
5	11 H 45	MINIMES FILLES	2004-2005	2.500km	1PB+1MB
6	12 H 05	MINIMES HOMMES	2004-2005	2.880km	2MB
7	12 H 25	CADETTES JUNIORS FEMMES	2002 -2003	2.880 km	2MB
8	12 H 50	CADETS	2002 -2003	3.830km	1MB+1GB
9	13 H 15	Eveil Athlétique Filles	2010 et après	1.090 km	1PB
10	13 H 30	Eveil Athlétique Garçons	2010et après	1.090 km	1PB
11	13 H 45	POUSSINES	2008-2009	1.470km	1MB
12	14 H 00	POUSSINS	2008-2009	1.470 km	1MB
13	14 H 15	JUNIORS HOMMES	2000-2001	5.250km	2MB+1GB
14	14 H 15	ES.SE.HOMMES	1980 à 1999	8.550 km	1MB+3GB
15	15 H 10	ES.SE.MA.FEMMES	1999 et avant	7.140 km	3GB

Championnats de l'ESSONNE de lancers longs CADETS - JUNIORS – ESPOIRS – SENIORS

Dimanche 20 janvier 2019 (lieu à confirmer)

Stade Jean Moulin, 33 ave de l'Armée Leclerc - 91600 Savigny-sur-Orge

ENGAGEMENTS des ATHLETES et des JUGES

**Avant le jeudi 17 janvier 2019 minuit sur le module fédéral d'engagements disponible sur
<http://cd91.athle.org/>**

1- Composition du jury :

Nombre d'officiels licenciés (diplômés ou non diplômés) à fournir par club ou section locale.

(à inscrire sur le module fédéral d'engagements au moment
des engagements)

Nombre d'engagés	Nombre d'officiels
2 à 3	1
4 à 8	2
9 et plus	3

2- Programme :

Les horaires du championnat sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être légèrement modifiés en fonction de la participation. Si dans une épreuve, le nombre de concurrents est trop important, il pourra y avoir des concours séparés par catégorie

3- Règlements :

3.1 Règlements généraux : voir partie 2

3.2 Conditions de participation

Les athlètes masters participeront avec les seniors. Les caractéristiques des épreuves sont celles des seniors. Le classement est commun seniors-athlètes masters.

Les athlètes espoirs participent avec les seniors, mais il y aura un podium espoirs.

Les épreuves sont ouvertes aux Athlètes Handisport et Sport Adapté licenciés ou inscrits dans un centre en France.

3.3 Nombre d'essais :

3 essais + 3 essais supplémentaires pour les **8 meilleurs de chaque catégorie C, J, E ou S.**

4- Horaires

8h 45 : Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements.

Les confirmations devront se faire au plus tard 20 mn avant le début de chaque épreuve.

9h 30 Disque CJES/F – Javelot CJES/M

11h 00 Disque CJES/M – Javelot CJES/F

14h 00 Marteau CJES/M

15h 30 Marteau CJES/F

Journée Qualificative Indoor BENJAMINS MINIMES : ZONE 1

Samedi 09 février 2019

PROGRAMME

HALLE DES SPORTS JACQUES BEDEI DE VIRY-CHATILLON

ENGAGEMENTS DES ATHLETES ET DES JUGES

AVANT LE 08 FEVRIER 2019 SUR LE MODULE D'ENGAGEMENT DISPONIBLE sur cd91.athle.org

			SABLE 1	SABLE 2	HAUTEUR	PERCHE	POIDS (2 zones de lancer)
12 h 15	Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements et installation de la salle						
13 h 15	Fin de confirmation des épreuves commençant à 13 h 30						
13 h 30			Longueur BEF	Triple-saut BEM (puis Longueur BEF)	Hauteur MIF	BE-MI Concours 1	Poids 4kg MIM
13 h 45	50m	BEM – BEF					
14 h 00							
14 h 15							
14 h 30							
14 h 45					Hauteur BEM		Poids 2kg BEF
15 h 00			Longueur MIF	Triple-saut MIM (puis Longueur MIF)			
15 h 15	50m	MIM – MIF					
15 h 30							
15 h 45							
16 h 00							
16 h 15			Longueur BEM	Triple-saut BEF (puis Longueur BEM)	Hauteur MIM	BE-MI Concours 2	Poids 3kg MIF
16 h 30	50m haies	BEM – BEF					
16 h 45							
17 h 00							
17 h 15							
17 h 30	50m haies	MIF – MIM			Hauteur BEF		Poids 3kg BEM
17 h 45			Longueur MIM	Triple-saut MIF (puis Longueur MIM)			
18 h 00							
18 h 15							
18 h 30							

Les horaires sont donnés à titre indicatif. La composition des concours de perche sera donnée en fonction des performances d'engagement des athlètes (performances réelles) et diffusée sur le site du comité départemental. Concours de niveau.

Journée Qualificative Indoor BENJAMINS MINIMES : ZONE 2-3

Dimanche 10 février 2019

PROGRAMME

HALLE DES SPORTS JACQUES BEDEI DE VIRY-CHATILLON

ENGAGEMENTS DES ATHLETES ET DES JUGES

AVANT LE 08 FEVRIER 2019 SUR LE MODULE D'ENGAGEMENT DISPONIBLE sur cd91.athle.org

			SABLE 1	SABLE 2	HAUTEUR	PERCHE	POIDS (2 zones de lancer)
08 h 30	Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements et installation de la salle						
09 h 15	Fin de confirmation des épreuves commençant à 09 h 30						
09 h 30			Longueur BEF	Triple-saut BEM (puis Longueur BEF)	Hauteur MIF	BE-MI Concours 1	Poids 4kg MIM
09 h 45	50m	BEM – BEF					
10 h 00							
10 h 30							
11 h 00							
11 h 30					Hauteur BEM		Poids 2kg BEF
11 h 45			Longueur MIF	Triple-saut MIM (puis Longueur MIF)			
12 h 00							
12 h 30	50m	MIM – MIF					
13 h 00						BE-MI Concours 2	
13 h 30							
14 h 00			Longueur BEM	Triple-saut BEF (puis Longueur BEM)	Hauteur MIM		Poids 3kg MIF
14 h 30							
15 h 00	50m haies	BEM – BEF					
15 h 30							
16 h 00					Hauteur BEF		Poids 3kg BEM
16 h 15	50m haies	MIF – MIM	Longueur MIM	Triple-saut MIF (puis Longueur MIM)			
16 h 30							
17 h 00							
17 h 30							
18 h 00							
18 h 30							

Ces horaires sont donnés à titre indicatif. La composition des concours de perche sera donnée en fonction des performances d'engagement des athlètes (performances réelles) et diffusée sur le site du comité départemental. Concours de niveau.

PARTICIPATION SUR QUALIFICATION (voir règlement)

				SABLE 1	SABLE 2	HAUTEUR	PERCHE	POIDS
08 h 15	Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements et installation de la salle							
09 h 15	Fin de confirmation des épreuves commençant à 09 h 30							
09 h 30				Longueur BEF	Triple-saut BEM	Hauteur MIF	BE-MI Concours 1	Poids 4kg MIM
09 h 40	50m Haies (84cm)	MIM	Séries					
10 h 00	50m Haies (76cm)	MIF	Séries					
10 h 20	50m Haies (76cm)	BEM 2	Séries					
10 h 40	50m Haies (65cm)	BEM 1	Séries					
10 h 55	50m Haies (65cm)	BEF	Séries					
11 h 00				Longueur MIF	Triple-saut MIM	Hauteur BEM		Poids 2kg BEF
11 h 15	50m	MIM	Séries					
11 h 35	50m	MIF	Séries					
11 h 55	50m	BEM	Séries					
12 h 15	50m	BEF	Séries					
12 h 35	2000m Marche	BEF - BEM	Finales directes					
	3000m Marche	MIF - MIM	Finales directes					
13 h 00				Longueur BEM	Triple-saut BEF	Hauteur MIM	BE-MI Concours 2	Poids 3kg MIF
13 h 30	50m Haies (84cm)	MIM	Finales					
13 h 40	50m Haies (76cm)	MIF	Finales					
13 h 50	50m Haies (76cm)	BEM 2	Finales					
14 h 00	50m Haies (65cm)	BEM 1	Finales					
14 h 10	50m Haies (65cm)	BEF	Finales					
14 h 30	50m	MIM	Finales	Longueur MIM	Triple-saut MIF	Hauteur BEF		Poids 3kg BEM
14 h 45	50m	MIF	Finales					
15 h 00	50m	BEM	Finales					
15 h 15	50m	BEF	Finales					
16 h 00	Relais 4 x 1 tour	MIM	Finales directes					
	Relais 4 x 1 tour	MIF	Finales directes					
	Relais 4 x 1 tour	BEM	Finales directes					
	Relais 4 x 1 tour	BEF	Finales directes					

Ces horaires sont donnés à titre indicatif

A decorative graphic consisting of three overlapping circles with a red-to-blue gradient, connected by thin blue lines. One circle is at the top right, a smaller one is in the middle left, and a large one is at the bottom right. Lines also extend from the top left and bottom right corners towards the circles.

PARTIE 3

Barèmes de classements, tables
des jeunes, records de l'Essonne

Barèmes de classements

Les barèmes sont disponibles sur le site FFA
www.athle.com/asp.net
Menu : Organisateurs compétitions – Les Barèmes

<http://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=62>

Tables de cotation des jeunes
(BEF – BEM – MIF – MIM – CAF – CAM)

Les tables sont disponibles sur le site de la FFA
www.athle.com/asp.net
Menu : Organisateurs compétitions – Les Barèmes

<http://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=62>

LES RECORDS DE L'ESSONNE

Les tables des records sont disponibles sur le site de la FFA
www.athle.com/asp.net
Menu : Statistiques et bilans - Records

<http://bases.athle.com/asp.net/liste.aspx?frmpostback=true&frmbase=records&frmmode=1&frmespace=0&frmexploitation=actuel&frmtype=RD&frmsoustype=&frmfamille=&frmepreuve=&frmannee=&frmcategorie=&frmsouscategorie=&frmsexe=&frmniveau=&frmligue=&frmdepartement=091&frmclub=>